

## Hâte-toi lentement

**FÉCHY** Lors de la séance du 24 mars, les conseillers ont donné leur aval pour que la Municipalité étudie, dans un délai de 9 mois, une motion intitulée «Pour un ralentissement à Féchy-Dessus». Les cinq motionnaires craignent pour la sécurité des plus jeunes car les automobilistes, malgré la mise en place d'une zone 30 km à l'heure, ne respectent pas la limitation. Dans un premier temps, ils avaient fixé un délai de six mois mais la Municipalité a souhaité bénéficier de davantage de temps, expliquant que le thème de la circulation à Féchy-Dessus serait englobé dans le projet de rénovation de l'ancienne école. En marge de la discussion, l'exécutif a fait savoir que la commune allait acquérir un radar «pédagogique». ■